

# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE TEICH

## BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2025/2026

**DEPOT DES DOSSIERS :****29 Aout 25: PLAINE DES SPORTS ( 14 h à 17 h)****06 Sept 25 : FORUM DES ASSOCIATIONS ( 10 h à 17 h)****RENOUVEAU D'ADHESION :****OUI /NON****INSCRIPTION EN COUPLE :****OUI /NON****SI OUI , NOM DU CONJOINT :**

Lieu d'activité : DOJO de la Plaine des sports - LE TEICH

Site: <http://www.gymnastique-volontaire-le-teich.fr/> Adresse mail: [gvteteich@laposte.net](mailto:gvteteich@laposte.net)

Adresse postale :GV Le Teich Maison des Associations 1 Place Pierre Dubernet 33470 LE TEICH

### A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

**FEMME - HOMME (Rayer la mention inutile)****NOM****NOM DE NAISSANCE (p/femmes):****PRENOM:****DATE DE NAISSANCE:****ADRESSE:****VILLE/CP:****TELEPHONE:****ADRESSE MAIL EN MAJUSCULE :**

(Obligatoire pour l'envoi de la licence)

### MODE DE REGLEMENT (VOIR LISTE COMPLETE DES FORMULES TARIFAIRES )

*Afin de choisir le montant de la cotisation due, choisir votre formule d'activité au dos ----->***PAIEMENT A L ORDRE DE GYMNASTIQUE LE TEICH****ESPECES** (paiement en 1 seule fois de la totalité)

€

**CHEQUES** (en 1 ou 3 fois)

CHEQUE (1 seule fois)

encaissement le 30/09/25

**ou**

ESPECES

CHEQUE N° 1 (1/2)

encaissement le 30/09/25

CHEQUE N° 2 (1/4)

encaissement: le 30/01/26

CHEQUE N° 3 (1/4)

encaissement: le 30/04/26

### EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L ASSOCIATION A SIGNER

L'adhérent doit fournir un Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive .

Tout trimestre commencé est dû . Aucun remboursement de cotisation n'est possible en cas de renoncement à l'adhésion.

L'inscription est définitive et remboursable uniquement sur remise d'un certificat médical d'inaptitude de 6 mois minimum

Chaussures interdites dans le dojo, toutefois, le port des chaussettes est seulement toléré dans le dojo pour raisons médicales.

Changement de chaussures impératif pour entrer dans la salle de gym parquetée.

Chaque adhérent doit si possible apporter son tapis de sol et au minima une serviette.

La consommation d'alcool , l'usage du téléphone portable pendant les cours sont interdits

L'association peut refuser un adhérent si la capacité maximale du lieu de pratique est atteinte ou si l'adhérent adopte un comportement susceptible de porter atteinte à sa sécurité ou à celle des autres pratiquants

L'association a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les adhérents

L'adhérent est informé que l'association collectent et utilisent ses données personnelles à des fins de gestion et statistiques non-nominatives . Aucune personne mineure ne sera acceptée pendant les cours.

**Je m'engage à respecter le règlement intérieur. Tout manquement peut entraîner l'exclusion définitive sans remboursement.****J'autorise l'association à la diffusion de mon image prise en collectivité au cours ou manifestations et repas organisés.**

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

Fiche d'inscription complétée, règlement intérieur signé, paiement cotisation, questionnaire santé complété

**DATE****SIGNATURE DU LICENCIE***Afin de choisir le montant de la cotisation due, choisir votre formule d'activité au dos ----->*

## CHOIX DES ACTIVITES GYM MULTI ACTIVITE (EN ILLIMITE OU COURS UNIQUE)

### COURS ILLIMITE ( A VOLONTE )

En illimité, nous vous remercions de penser à barrer le cours que vous n'avez pas l'intention de suivre, afin d'optimiser les séances

	MATIN	Prof.	Activité	APRES MIDI/SOIR	Prof.	Activité
LUNDI	<input type="checkbox"/> 9h à 10h	Marie	RENFO MUSCULAIRE(*)	<input type="checkbox"/> 19h30 à 20h30	Lydie	RENFO MUSCULAIRE(*)
	<input type="checkbox"/> 10h15 à 11h15					
MARDI	<input type="checkbox"/> 9h à 10h	Marie	RENFO MUSCULAIRE(*)	<input type="checkbox"/> 16h à 16h50	Elsa	BODY ZEN
				<input type="checkbox"/> 20h à 21h		
MERCREDI	<input type="checkbox"/> 9h à 10h	Elsa	ETIREMENTS	<input type="checkbox"/> 19h30 à 20h30	Lydie	RENFO MUSCULAIRE(*)
JEUDI	<input type="checkbox"/> 10h10 à 11h	Elsa	BODY ZEN			
	<input type="checkbox"/> 11h10 à 12h					
VENDREDI	<input type="checkbox"/> 9h à 10h	Elsa/Lydie	RENFO MUSCULAIRE(*)			
	<input type="checkbox"/> 10h30 à 11h30					

COTISATION : 200€

UN COURS UNIQUE : 140 € + 10€ si hors le Teich

Sont compris dans la cotisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

\* Fitness – Cardio- Cuisse Abdo Fessier - Step - Fit Ball - Elastiques - Pound - Haltères – Ballons Pailles- Bâton de Gym ...

## CHOIX DES ACTIVITES AVEC OPTIONS SPECIFIQUES

### MARCHE NORDIQUE

MARDI	<input type="checkbox"/> 10h30 à 12h	Marie	5,6kms/ heure en moyenne
Marie précise par sms le lieu du rendez vous			

COTISATION : 140 € - Si déjà adhérent en cours illimité : 100 € + 10€ si hors le Teich

Voir autres propositions de formule sur Liste complète des TARIFS

Sont compris dans la cotisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

### PILATES

LUNDI	<input type="checkbox"/> 11h30 à 12h30 <input type="checkbox"/> 17h à 18h	Marie Marie	MARDI	<input type="checkbox"/> 17h à 18h	Elsa
	<input type="checkbox"/> 18h15 à 19h15	Marie	JEUDI	<input type="checkbox"/> 17h25 à 18h25	Lydie

COTISATION : 200€ - Si déjà adhérent en cours illimité : 100 € + 10€ si hors le Teich

Voir autres propositions de formule sur Liste complète des TARIFS

Sont compris dans la cotisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

### POSTURAL BALL

JEUDI	<input type="checkbox"/> 9h à 10h	Elsa
-------	-----------------------------------	------

COTISATION : 200€ - Si déjà adhérent en cours illimité : 100 € + 10€ si hors le Teich

Voir autres propositions de formule sur Liste complète des TARIFS

Sont compris dans la cotisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)

### SANTE APA

(ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE)

MARDI	<input type="checkbox"/> 15h à 16h	Céline B
-------	------------------------------------	----------

COTISATION : 160 € - + 10€ si hors le Teich

Sont compris dans la cotisation : 25 € licence + 5,50€ (part départementale CODEP)



==